

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ALLIANCE POUR LA RECONCILIATION NATIONALE (ARN)

<http://www.tamtaminfo.com/index.php/politique/9487-communique-de-presse-de-lalliance-pour-la-reconciliation-nationale-arn>

Par lettre N° 1938/MF/CAB du 29 novembre 2012, le Ministre des Finances a saisi directement la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale, à l'effet de modifier le projet de loi de finances 2013 en examen à l'Assemblée Nationale.

Aux termes de cette correspondance, il est constaté, entre autres, une aide budgétaire de dix sept milliards cinquante quatre millions huit cent quatre vingt deux mille (17 054 882 000) FCFA de la société AREVA dont dix milliards (10 000 000 000) de FCFA sont affectés à l'acquisition d'un avion présidentiel et pour lequel quatre milliards (4 000 000 000) de FCFA sont déjà inscrits au projet de budget 2013 en examen à l'Assemblée Nationale.

Les Nigériens se rappellent qu'un tapage médiatique sans précédent a été orchestré il y a quelque temps par le gouvernement tendant à faire croire aux Nigériens qu'il a engagé un bras de fer avec la Société Areva pour l'amener d'une part à respecter le calendrier de mise en exploitation de la mine d'Imouraren et d'autre part à obtenir de meilleures retombées de l'exploitation uranifère au profit du budget national et des populations nigériennes.

C'est donc à bon droit que les Nigériens attendaient les résultats des différentes rencontres que les autorités nigériennes ont eues avec leurs homologues français et les responsables d'Areva sur ce dossier. En retour, ils n'ont eu droit à aucune communication et le tapage médiatique s'est estompé pour faire place à un silence coupable.

L'ARN se demande :

- si les 17 milliards d'aide budgétaire de la Société Areva constituent ils un bonus ?
- ou compensation des manques à gagner dus au report de la mise en exploitation du gisement d'Imouraren ?
- ou un cadeau fait au Président de la République pour acquérir un avion pour ses nombreuses missions à l'étranger ?

Au regard des souffrances de toutes sortes (inondations, rentrée scolaire non effective, maladie, pauvreté etc.) qui assaillent aujourd'hui le peuple nigérien et de la morosité ambiante du secteur minier, comment comprendre et justifier une telle dépense si ce n'est de la provocation voire du mépris vis-à-vis des populations nigériennes ?

En outre il faut rappeler que conformément aux dispositions de l'article 38 de la loi organique, relative aux lois de finances, les projets de lois de finances et leurs modifications doivent être délibérés en conseil des ministres et transmis au Président de l'Assemblée Nationale. Il appartient à la plénière de l'Assemblée de saisir la Commission des Finances et les autres Commissions.

Or le gouvernement n'est pas à son coup d'essai en matière de violation des dispositions de cet article. En effet, lors de l'examen du budget 2012 par l'AN, c'est par cette même procédure illégale que le Ministre des Finances a introduit des amendements au projet de loi de finances déposé à l'AN (document intitulé version 1256) pour un montant de 168 962 477 000 FCFA; procédure dénoncée en son temps par le Groupe Parlementaire de l'ARN.

Face à toutes les dérives et tous les dérapages déjà constatés à l'occasion de l'adoption, des modifications et de l'exécution du budget 2012 et devant la forfaiture que le gouvernement s'apprête à perpétrer à l'occasion de l'examen du budget 2013, l'ARN :

- 1) dénonce et fustige les pratiques mafieuses qui entourent la gestion des dossiers miniers, notamment, ceux du pétrole, de l'or et de l'uranium ;
- 2) dénonce et fustige les pratiques anticonstitutionnelles, les passe-droits, et les passages en force dont le gouvernement est désormais passé maître;
- 3) interpelle l'ensemble des Députés nationaux quant à leur responsabilité en tant que représentants du peuple sur la gravité des agissements du gouvernement à l'occasion de l'examen des lois de finances ;
- 4) demande aux militantes et militants, sympathisantes et sympathisants des partis membres de l'ARN ainsi qu'à tous les citoyens soucieux du devenir de notre pays de se mobiliser pour barrer la route et faire échec aux prédateurs des richesses nationales.

En tout état de cause, que l'on ne s'y méprenne pas, l'ARN saura se donner tous les moyens légaux pour que de telles pratiques ne puissent prospérer dans notre pays et que force reste à la loi.

Fait à Niamey le 03 Décembre 2012 - L'ARN